



CONTRAT DE QUARTIER « VILLAS DE GANSHOREN »

Commission de concertation #2

| | | |
|--------------------|--|---------------------------|
| Lieu | Ecole Les Bruyères | S13 CQD Les Villas |
| Date | 09/03/2023, à 19h00 | |
| Réalisé par | Laetitia Hanna Florence Beaurepaire Candice Domingo | |
| Présents | <p><u>Habitants :</u> Francis Ladavid, Sylvia Descamp, Chantal Pille, Alice Jaspert, Claire Mehauden Barbara De Witt Nadia Khaldoune Eliane Beheydt</p> <p><u>Associations :</u> Jean-Marc Dupont, représente le club féminin de basket Francis De Ridder, MJ83 Julien Albisor, club sportif Go Kyo Ryu (Aikido Hall des sports) Josette Charles (passages asbl) Belgi Ahmetas, Collectif La Main sur l'Epaule</p> <p><u>Direction Régionale de l'Urbanisme</u> Aurélie Schubert, Cheffe de projet</p> <p><u>Commune Ganshoren :</u> Christophe De Wannemaeker, Directeur du Département Aménagement du territoire Florence Beaurepaire, Service CQD - cheffe de projet Candice Domingo, Service CQD - responsable de la communication et de la participation</p> <p><u>Vlaamse Gemeenschapscommissie</u> Linde Smeets, chargée de mission</p> <p><u>LoJeGa :</u> Nasma Salhi, responsable support technique et développement</p> <p><u>CPAS Ganshoren :</u> Caroline Hennuzet, coordinatrice sociale</p> <p><u>Bureaux d'étude :</u> Taktyk :</p> | |

-
- Simon Auperpin
 - Laetitia Hanna
- Alive Architecture :
- Juliette Marchand

Excusés

Francis De Ridder, MJ83
Delphine Lecomte, Service Environnement

Ordre du jour :

- Présentation et introduction générales,
- Présentation du diagnostic et des enjeux relevés sur le site,
- Présentation des stratégies et des projets en cours,
- Discussions autour de la maquette sur les priorités, les alertes et les projets qui demandent une attention particulière,
- Travail de groupe pour affiner la partie « projets »,
- Vote pour le futur logo du CQD « Villas de Ganshoren »

I. PRÉSENTATION DU CADRE DU CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

I.1 Cadre du CQD

Le montant de la subvention : 13.160.000 euros

Le planning s'étend jusque 2030 :

2022 > 2023 : Actuellement, nous sommes dans l'année dite « 0 » pendant laquelle la Commune de Ganshoren est accompagnée des bureaux Taktyk (coordination), Alive Architecture (participation), le Brat (étude des incidences du projet) et Idea consult (montage financier).

Fin 2023 : le dossier de base devrait être approuvé par la Région.

- 2024 > 2028 : exécution du programme (lancement des études et des différents projets socio-économiques ou appels à projets participatifs)
- 2028 > 2030 : finalisation des chantiers

I.2 Règlement d'ordre intérieur

Concernant la CoQ, un règlement doit être signé. Il a été distribué aux personnes intéressées lors de l'AG et de la CoQ pour lecture et pourra être rediscuté lors de la prochaine CoQ.

II. RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX

Une série d'enjeux a été présentée.

Ils se déploient selon trois thématiques :

- « Espace ouvert »,
- « Espace vécu »
- « Espace construit »

II. 1. Espace ouvert :

L'espace ouvert intègre tous les espaces non-construits du site (*voiries, espaces de stationnement, plaines de jeux, plaines étendues, etc...*)

Pour cette thématique, les enjeux sont les suivants :

1. Intensifier et amplifier la place de la nature (*déminéraliser, végétaliser, vers une gestion différenciée, pour des sols vivants et perméables*)
2. Requalifier et équiper les espaces existants (*étendre et équiper l'espace, rendre les espaces inclusifs et polyvalents, développer le maillage jeu et sport*)
3. Rendre les espaces accessibles à toutes et tous (*renforcer la place du piéton, des PMR, du vélo, des mobilités partagées et communes, réduire l'impact de la voiture*)
4. Améliorer le cadre de vie (*requalifier les limites et les seuils, valoriser les connections du site avec les quartiers voisins*)

II. 2. Espace construit :

L'espace construit reprend le bâti existant, qui sera construit ou rénové sur le site.

Pour cette thématique, les enjeux sont les suivants :

1. Restaurer, valoriser l'existant (*mettre en avant le patrimoine bâti, renforcer les polarités existantes, activer les rez-de-chaussée*)
2. Faire quartier (*encourager le commerce, proposer des équipements collectifs et des projets de logement pilotes*)
3. Passer du monofonctionnel au multifonctionnel (*greffer de nouvelles fonctions aux bâtiments existants, proposer des programmes mixtes, proposer des espaces utilisables par plusieurs structures à différents moments de la journée ou de la semaine*)

II. 3. Espace vécu :

L'espace vécu est ce qui relève de l'humain et du vivre-ensemble, de la vie associative ou culturelle, existante et projetée sur le site.

Pour cette thématique, les enjeux sont les suivants :

1. Soutien à la personne (*orientation scolaire, emploi, santé*)
2. Développer la cohésion sociale (*rencontres intergénérationnelles, places de filles/femmes, faire culture commune, renforcer et développer les initiatives locales et participatives*)
3. Encourager la circularité et recyclage (*travailler sur le métabolisme urbain, recycler, réparer, échanger, partager ses outils et connaissances*)
4. Améliorer le cadre de vie (*propreté, animation des espaces public, place du non-humain*)

III. Présentation des axes majeurs d'intervention :

Trois axes majeurs ont été identifiés dans le quartier pour articuler les enjeux et les projets entre eux :

- L'axe 1 se déploie depuis la ferme Vanderveken jusqu'à l'agora et la plaine de jeux.
- L'axe 2 se déploie parallèlement au premier axe, depuis le parvis Sainte-Cécile jusque l'Av. Joseph Peereboom.
- L'axe 3 s'étend perpendiculairement aux deux premiers, depuis la rue Lowet jusqu'à la pépinière citoyenne et le projet d'agriculture urbaine situés de l'autre côté de la voie de chemin de fer.

IV. Présentation des projets :

Les différents projets sont présentés devant la maquette sous forme de fiches, avec :

- Les « projets situés » qui pourraient être portés par le CQD, qui se déploient le long des trois axes majeurs
- Les « projets transversaux », relevant principalement d'actions socio-économiques et qui concernent l'ensemble du périmètre
 - « Les projets associés » qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'intervention du CQD (ni dans le budget) mais qui ont un lien avec le CQD

V. Table de travail collective

V.1 Règles du jeu

Chaque participant prend 3 drapeaux, qu'il placera sur la maquette :

- Le drapeau vert désigne les projets prioritaires ou les projets « coup de cœur »
- Le drapeau rouge marque une alerte sur laquelle une attention particulière devra être portée.
- Le drapeau jaune représente des idées diverses, des projets oubliés qui semblent importants, ou toute autre remarque pertinente.

Après avoir planté leurs drapeaux sur la maquette, les participants remplissent une fiche composée de trois colonnes (une rouge, une orange et une verte), et détaillent ainsi les raisons de leurs choix.

Les participants sont ensuite divisés en deux groupes, afin de discuter sur leurs réflexions et d'aborder de manière plus développée les projets qui requièrent une plus grande attention.

Table 1 :

Focus sur le pôle composé de la ferme Vanderveken, du parvis du hall des sports et de l'extension du hall des sports ; ainsi que sur la maison des jeunes et son éventuelle extension.

Table 2 :

Focus sur le virage entre l'Avenue des Neuf Provinces et l'Avenue Van Overbeke, ainsi que la question de la rue partagée sur l'avenue Joseph Peereboom.

V.2. Synthèse

Ferme Vanderveken

- La ferme doit être un lieu de culture commune, elle fait partie du patrimoine du quartier
- Si création de logements à cet endroit, veiller à ce que les fonctions associées soient compatibles et puissent servir à créer de nouvelles synergies (logements intergénérationnels ou de transit en lien avec associations, services pour personnes âgées, garderie ou autre ?)

Extension de la maison des jeunes

- Y associer une autre fonction (garderie,) ?
- Délocaliser la MJ au cœur du quartier, en lien avec la future maison de la participation ?
- Ne pas séparer maison des jeunes et maison des femmes ; cela risque de créer un clivage encore plus marqué

Commerces

- Attention à la concurrence que les nouveaux espaces de restauration engendreront avec la buvette du Hall des sports (« les conditions de locations des espaces communaux doivent « être justes » pour tous les acteurs économiques du quartier. »)
- Une alternative serait de transformer la buvette du Hall des sports en restaurant solidaire ?

Mobilité douce et vélos

- Inciter les habitants à l'utilisation du vélo par prime à l'achat et au kilomètre
- Améliorer le réseau des voies cyclables
- Ajouter des espaces de stationnement de vélos sécurisés et adaptés à tous les types de vélos (vélo-cargo, etc...)
- Créer des lieux de récupération et réparation des vélos
- Donner des cours de vélo (ex. Fiestbieb dans CQD Versailles)
- Importance des projets socio-économiques et participatifs sur ce point
- Augmenter la fréquence et/ou le nombre des lignes de bus (le CQD n'a pas d'impact sur la politique STIB, mais peut servir de relai)

Voiture / Stationnements

- Avenue Van Overbeke :
 - Intérêt pour le projet de supprimer la grande berme et de resserrer la voiture pour offrir plus de place pour les piétons.
 - Peu de visibilité au niveau du virage Av. Neufs Provinces du fait des arbres et des camions
 - Réaménager la zone de voitures partagées
- Avenue Peereboom
 - Le rond-point est-il vraiment utile ?

- Développer la mobilité douce et sécuriser les traversées, surtout à hauteur du numéro 6 (pour le projet de fermeture à la circulation, hors riverains et véhicules prioritaires)
- Ne pas supprimer de place de stationnement ou compenser à proximité
- Parvis Sainte-Cécile
 - Préserver le stationnement existant
 - Développer une zone de voitures partagées

Biodiversité

- Mettre en place un système de récupération des eaux pluviales pour jardinage privé et collectif
- Rajouter des hôtels à insectes et favoriser la biodiversité
- Inciter au compostage (proposer du compost, installer des composteurs...)

Eau

- Installation de fontaines à eau potable près des installations sportives
- Eléments ludiques en lien avec l'eau (noues, fontaines...)

Sécurité

- Sécurité routière avec l'installation de pistes cyclables définies, la réduction de la vitesse de circulation, l'étude du virage dangereux à l'angle entre l'Avenue des Neuf Provinces et l'Avenue van Overbeke, l'amélioration de la visibilité, etc...
- Améliorer l'état des voiries (surtout l'arrière de l'Avenue Van Overbeke, le long du chemin de fer)
- Sécurité dans l'espace public via l'éclairage, l'organisation d'évènements favorisant l'interaction et la connaissance des habitants entre eux, etc.

Place des femmes/filles dans l'espace public

- Sentiment d'insécurité ; aider les filles et les personnes âgées à se sentir plus en sécurité dans l'espace public
- Besoin d'objectiver et de comprendre cette absence à travers une étude sociologique ?

Propreté

- Améliorer la participation citoyenne en éduquant aux différents concepts de durabilité et vivre ensemble via animations régulières dans la commune et les écoles.
- Enterrer les bennes à ordures domestiques
- Augmenter le nombre de poubelles dans l'espace public et travailler sur leur esthétique
- Mettre en place des panneaux signalétiques de sensibilisation
- Organiser des évènements autour de la propreté publique (journée de ramassage des poubelles...)

Vie associative

- Mettre en place une signalétique commune pour les associations en rez-de-chaussée
- Mettre à l'honneur les associations (via des évènements, journées portes ouvertes, etc...)
- Aménager un espace d'attente au niveau des espaces associatifs situés Avenue Joseph Peereboom

Santé

- Installation d'une maison médicale associée au bien-être au rez-de-chaussée d'une des tours trèfle ?
- Mettre l'accent sur la prévention et l'information

Sport

- L'offre sportive est à étendre dans le quartier ; proposer de nouveaux sports (hockey sur gazon, parkour...)
- Faire en sorte que le sport puisse être pratiqué par des personnes de tous les âges et sexe
- Mettre en place un système de prêt de matériel sportif (ballons, cordes à sauter, rollers...)

VI. Conclusions

Quelques priorités se dessinent sur la maquette et suite aux discussions de la CoQ et de la semaine participative :

- Améliorer le sentiment de sécurité dans l'espace urbain via des projets socio-économiques et des études.
- Eduquer et sensibiliser à la propreté, créer des journées de nettoyage collectives, ...
- Mobilité : Améliorer la sécurité routière, développer les réseaux de mobilité douce, améliorer le réseau des cyclistes, penser aux personnes à mobilité réduite.
- Espaces publics : Equiper et animer.
- Cohésion sociale : proposer des espaces de rencontres intergénérationnels, développer le commerce de proximité.

Prochains évènements :

- Assemblée Générale : le 24 avril 2023 à 19h00, Place Sainte-Cécile 1
- Commission de Quartier : le 27 avril 2023 à 19h, Place Sainte-Cécile 1